

*Questions orales*

**M. Crosbie:** Monsieur l'Orateur, je n'apprendrai rien au président du Conseil privé en lui disant que d'après les observateurs impartiaux, comme le Conseil économique du Canada notamment, notre industrie est dans un état tellement lamentable à l'heure actuelle, même les grands centres industriels comme St-Catharines et Kitchener qui comptent des taux de chômage de 13 et 10 p. 100 respectivement, que le pays pourrait fort bien se désindustrialiser.

Ma question est la suivante: Nous avons demandé que l'on tienne des négociations sectorielles—nous avons appuyé la formule suisse—pour favoriser nos industries de matières premières, mais notre proposition a été rejetée par les États-Unis et les pays de la Communauté économique européenne. Étant donné que nos industries ne fonctionnent qu'à 80 p. 100 de leur capacité, que l'avenir ne promet rien de bon pour l'instant et comme elles n'ont aucune idée du genre d'aide sur laquelle elles peuvent compter—je parle des plus faibles secteurs de notre industrie comme les textiles entre autres—si les tarifs sont abaissés au Canada, quelles mesures le premier ministre suppléant et le gouvernement entendent-ils prendre pour convaincre l'industrie canadienne et nos hommes d'affaires qu'ils les aideront à traverser cette période difficile?

Qu'a-t-on prévu pour ces industries qui pourraient être acculées à la faillite si les négociations continuent d'être ce qu'elles sont actuellement?

● (1427)

**M. MacEachen:** Monsieur l'Orateur, je crois que le député se trompe quand il dit qu'à l'heure actuelle, le Canada n'a aucun espoir de réussir dans les négociations sectorielles. Il est possible que l'avenir lointain lui donne raison, mais il n'y a pas de doute que certaines propositions des États-Unis, dont certaines offrent d'importantes réductions tarifaires, pourraient avantager le Canada dans les négociations sectorielles. Évidemment, les États-Unis s'attendent à bénéficier de compensations pour les concessions qu'ils pourraient faire. Nous n'avons pas abandonné cette approche sectorielle, et je crois qu'il est beaucoup trop tôt pour le faire. Si nous devions échouer, si les négociations sectorielles devaient aboutir à une impasse, alors, évidemment, le Canada ne serait pas en mesure de faire autant de concessions commerciales à ses partenaires que dans le cas où les négociations sectorielles réussissaient.

Le député mentionne le textile. Je crois qu'il faut reconnaître, parce qu'il existe une inquiétude à cet égard dans le pays, que l'on se préoccupe vivement dans les négociations elles-mêmes de la situation du textile en de nombreux pays, mais selon mes prédictions, il est improbable que l'industrie du textile ait à faire face à d'importantes réductions à la suite des négociations, si l'on se fie à l'atmosphère qui prévaut actuellement dans les négociations. Le député a raison au sujet de l'aide de transition. Elle sera nécessaire en certains cas et sera fournie par les gouvernements provinciaux et, dans certains cas, par le gouvernement fédéral.

[M. MacEachen.]

**Des voix:** Règlement!

**M. MacEachen:** Monsieur l'Orateur, je sais qu'on peut s'opposer à une réponse aussi longue, mais le député a posé une série de questions et, par courtoisie à son égard, je tente d'y répondre.

**Une voix:** Vous devriez faire une déclaration à l'appel des motions.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. l'Orateur:** A l'ordre.

\* \* \*

[Français]

### LA DÉFENSE NATIONALE

ON DEMANDE SI ON ACCORDERA UN CONTRAT DE CONSTRUCTION DE NAVIRES AUX CHANTIERS MARITIMES DE LAUZON

**M. Adrien Lambert (Bellechasse):** Monsieur le président, ma question s'adresse à l'honorable ministre de la Défense nationale. Il y a quelques semaines, des hommes politiques du gouvernement fédéral étaient à Lauzon, là où il y a un chantier maritime très important, et dans cette région il sévit un chômage très considérable. Là on a voulu rassurer les ouvriers par l'annonce d'un projet de construction de navires pour la défense nationale. Aujourd'hui, les ouvriers s'inquiètent, le chômage augmente de plus en plus, le chantier congédie des ouvriers. Le ministre de la Défense nationale est-il en mesure de dire à la Chambre si très sérieusement il projette dans un avenir rapproché d'accorder un contrat quelconque aux chantiers maritimes de Lauzon pour la construction de navires devant servir à la défense nationale, afin d'atténuer cette plaie du chômage dans la région de Lévis et de toute la Côte Sud?

[Traduction]

**L'hon. Barney Danson (ministre de la Défense nationale):** Monsieur l'Orateur, nous examinons la situation de très près et tentons d'accélérer la préparation des devis, afin que les programmes pour la réparation et le radoub des navires puissent être mis en œuvre assitôt que possible. Mon collègue, le ministre des Approvisionnements et Services, collabore également avec mon ministère pour hâter les choses le plus possible, mais je crains ne pas être en mesure d'annoncer que des commandes seront passées immédiatement, car nous devons faire des appels d'offres.

Nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir, car nous sommes au courant de la situation et nous veillerons à ce que les chantiers maritimes de Lauzon aient toutes les chances voulues le plus vite possible. Je dois ajouter aussi, en l'absence du ministre des Transports, que nous examinons d'autres mesures qui pourraient également être prises afin de venir en aide à ces chantiers maritimes, notamment en réponse aux vives instances faites en leur faveur par mon collègue le député de Lévis.